

La Ve République en CM2 : leçon, exercices et évaluation



CM2

Difficulté ★★★

⌚ 40 min

Objectif : Comprendre la Ve République

Fiche complète + corrigé

Compétence visée (programme) : Comprendre le rôle du président, du Gouvernement et du Parlement dans les institutions de la Ve République



Nova te résume l'essentiel

- Nova te transmet l'idée essentielle : la Ve République est le régime politique français créé par la Constitution de 1958.
- Le président de la République, le Gouvernement et le Parlement ont des rôles différents pour organiser la vie du pays.
- Pour retenir l'essentiel avant l'entrée en 6e, distingue bien les personnes qui gouvernent et les règles écrites qui organisent leurs pouvoirs.

La leçon

Qu'est-ce que la Ve République ?

La France est une République. Cela signifie que le pouvoir n'est pas transmis dans une même famille, comme dans une monarchie. Les citoyens choisissent des représentants par des élections. Une République est organisée par des lois et par des institutions. Les institutions sont les grands organismes qui permettent à l'État de fonctionner : la présidence de la République, le Gouvernement, le Parlement, la justice et les collectivités territoriales. La Ve République, que l'on lit aussi « Cinquième République », est le régime politique actuel de la France. Le chiffre romain V correspond au nombre 5. Avant elle, la France a connu quatre autres Républiques. La Ve République commence en 1958 et continue aujourd'hui. Elle fixe la manière dont les responsables politiques sont choisis et les pouvoirs qu'ils peuvent exercer. Nova te conseille de retenir d'abord cette phrase : la Ve République est le cadre politique dans lequel la France est gouvernée depuis 1958.

1958 : la naissance d'un nouveau régime

En 1958, la France traverse une période difficile, notamment à cause de la guerre d'Algérie et de nombreuses crises politiques. Le général Charles de Gaulle revient alors au pouvoir. Il souhaite des institutions plus stables, avec un président de la République disposant de responsabilités importantes. Une nouvelle Constitution est préparée. Elle est approuvée par les citoyens lors d'un référendum. La Constitution de la Ve République est promulguée le 4 octobre 1958. Charles de Gaulle devient le premier président de la Ve République. Il ne faut pas confondre une Constitution et une loi ordinaire. Une loi règle un sujet précis, par exemple l'école ou les transports. La Constitution est le texte le plus important : elle explique comment l'État est organisé, quels sont les pouvoirs des institutions et quels droits sont protégés. Toutes les lois doivent respecter la Constitution.

Mots à connaître

Constitution : ensemble des règles fondamentales qui organisent l'État. Référendum : vote direct dans lequel les citoyens répondent à une question. Institution : organisme important qui participe au

fonctionnement du pays. Suffrage universel : droit de vote accordé à tous les citoyens majeurs qui remplissent les conditions prévues par la loi.

Le président de la République

Le président de la République est le chef de l'État. Depuis 1962, il est élu au suffrage universel direct : les citoyens votent eux-mêmes pour choisir le président. La première élection présidentielle au suffrage universel direct a eu lieu en 1965. Aujourd'hui, le mandat présidentiel dure cinq ans. Le président représente la France, en France et dans les autres pays. Il veille au respect de la Constitution. Il nomme le Premier ministre. Il peut présider le Conseil des ministres, réunion au cours de laquelle le Gouvernement discute de décisions importantes. Il peut aussi dissoudre l'Assemblée nationale : dans ce cas, de nouvelles élections législatives sont organisées. Dans certaines situations, il peut demander aux citoyens de répondre à une question par référendum. Le président ne décide pas seul de toutes les lois. Son rôle est important, mais il doit respecter la Constitution et travailler avec les autres institutions.

Repère les rôles du président

- Il est élu par les citoyens lors de l'élection présidentielle.
- Il nomme le Premier ministre.
- Il représente la France.
- Il veille au respect de la Constitution.
- Il peut consulter directement les citoyens par référendum dans les cas prévus.

Le Gouvernement : conduire la politique du pays

Le Gouvernement est dirigé par le Premier ministre. Il comprend des ministres, chacun chargé d'un domaine : l'éducation, la santé, la justice, l'agriculture, la culture ou encore les transports. Les ministres ne sont donc pas tous responsables de la même chose. Le Gouvernement met en œuvre les lois votées et conduit la politique de la nation. Par exemple, lorsqu'une loi est adoptée, il prépare les mesures nécessaires pour qu'elle soit appliquée. Il peut aussi proposer des projets de loi. Un projet de loi vient du Gouvernement. Une proposition de loi est déposée par un parlementaire. Le Gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale. Cela veut dire que les députés peuvent lui retirer leur confiance selon une procédure prévue par la Constitution. Pour bien comprendre, imagine une équipe : le président nomme le Premier ministre, puis le Premier ministre et les ministres organisent l'action quotidienne du pays.

Ne confonds pas les principales institutions

Institution ou personne	Rôle principal	Exemple d'action
Président de la République	Chef de l'État	Nommer le Premier ministre
Premier ministre	Diriger le Gouvernement	Organiser l'action du Gouvernement
Gouvernement	Conduire la politique du pays	Préparer un projet de loi
Parlement	Voter les lois et contrôler le Gouvernement	Débattre d'une loi
Citoyens	Participer à la vie démocratique	Voter lors d'une élection

Le Parlement vote les lois

Le Parlement est chargé de voter les lois et de contrôler l'action du Gouvernement. Il est composé de deux assemblées. L'Assemblée nationale rassemble les députés. Les citoyens élisent les députés lors des élections législatives. Le Sénat rassemble les sénateurs. Les sénateurs sont élus par des représentants élus, notamment des élus locaux. Lorsqu'un texte de loi est proposé, il est étudié, discuté et parfois modifié par les députés et les sénateurs. Ce travail s'appelle le débat parlementaire. Les deux assemblées doivent examiner le texte. Une loi n'est donc pas simplement une idée annoncée par une personne : elle suit un parcours et fait l'objet de

discussions. Les parlementaires peuvent aussi poser des questions au Gouvernement et demander des explications sur ses décisions. Ainsi, les pouvoirs ne sont pas réunis entre les mains d'une seule personne.

Attention au mot « Parlement »

Ne dis pas que le Parlement est seulement l'Assemblée nationale. Le Parlement réunit l'Assemblée nationale et le Sénat. Les députés siègent à l'Assemblée nationale ; les sénateurs siègent au Sénat.

La démocratie et les citoyens

La Ve République est une démocratie. Dans une démocratie, les citoyens participent à la vie publique, surtout par le vote. Ils élisent notamment le président de la République, les députés et des représentants locaux. Voter est un droit essentiel. Pour voter, il faut être citoyen français, avoir l'âge prévu par la loi et être inscrit sur les listes électorales. Les citoyens peuvent aussi s'informer, discuter de sujets publics, respecter les opinions des autres et participer à la vie de leur commune ou d'une association. La démocratie ne signifie pas que chacun obtient toujours ce qu'il souhaite. Après un vote, une décision est prise selon les règles prévues. Tous doivent alors respecter la loi. Les libertés, comme la liberté d'expression, existent elles aussi dans le respect des lois et des droits des autres personnes. Nova te rappelle que devenir citoyen, c'est comprendre les règles communes et apprendre à participer avec respect.

Des pouvoirs séparés pour mieux protéger la démocratie

Dans la Ve République, plusieurs pouvoirs sont distingués. Le pouvoir exécutif est exercé principalement par le président de la République et le Gouvernement : il permet de conduire la politique du pays et d'appliquer les lois. Le pouvoir législatif appartient au Parlement : il sert à discuter et voter les lois. Le pouvoir judiciaire est exercé par les juges et les tribunaux : il règle les conflits et sanctionne les infractions selon la loi. Cette distinction évite qu'une seule institution décide de tout. Le Conseil constitutionnel vérifie notamment que certaines lois respectent la Constitution. Il ne remplace ni le Gouvernement ni le Parlement. Son rôle est de protéger les règles constitutionnelles. Retire une idée fausse de ta mémoire : le président ne « fait » pas seul les lois ; le Parlement les vote, tandis que le Gouvernement les prépare souvent et les applique.

Pause visuelle : les trois pouvoirs en un coup d'œil

Pouvoir	Qui l'exerce ?	Son rôle
Exécutif	Président de la République et Gouvernement	Conduire la politique du pays et appliquer les lois
Législatif	Parlement (Assemblée nationale et Sénat)	Discuter et voter les lois
Judiciaire	Juges et tribunaux	Régler les conflits et sanctionner selon la loi

Une méthode pour répondre à une question d'histoire

- Lis la question et repère le mot important : date, institution, rôle ou personne.
- Cherche si l'on te demande une définition, une date ou une explication.
- Réponds par une phrase complète : « La Ve République commence en 1958. »
- Ajoute un mot précis de la leçon : Constitution, président, Gouvernement, Parlement ou citoyens.
- Relis-toi et vérifie que tu n'as pas confondu président de la République et Premier ministre.

Le bilan à mémoriser

Pour apprendre efficacement, relie les informations entre elles. En 1958, une nouvelle Constitution crée la Ve République. Charles de Gaulle en est le premier président. La Constitution organise les institutions françaises. Le président de la République est le chef de l'État et nomme le Premier ministre. Le Premier ministre dirige le Gouvernement avec les ministres. Le Gouvernement conduit la politique du pays et applique les lois. Le Parlement, composé de l'Assemblée nationale et du Sénat, vote les lois et contrôle le Gouvernement. Les citoyens participent à la démocratie en votant. Ne cherche pas seulement à réciter une liste de mots. Explique

les liens : les citoyens élisent des représentants ; les représentants et les institutions prennent des décisions selon la Constitution. Nova te propose cette formule finale : « Constitution, président, Gouvernement, Parlement, citoyens : chacun a un rôle, et personne ne décide de tout seul. »

La chaîne de Nova

Mémorise cette chaîne : 1958 → Constitution → Ve République → institutions. Puis ajoute : président → Premier ministre → Gouvernement et Parlement → lois. Ces flèches t'aident à retrouver le rôle de chacun.

Exemples résolus

Identifier une institution

Énoncé. Qui vote les lois en France : le Parlement, le président de la République ou les ministres ?

1. Repère le verbe important : « vote ».
2. Rappelle-toi que le Gouvernement prépare souvent des projets de loi et les applique.
3. Rappelle-toi que le Parlement discute et vote les lois.

Résultat : C'est le Parlement qui vote les lois.

Expliquer la date de 1958

Énoncé. Pourquoi l'année 1958 est-elle importante dans l'histoire de la France ?

1. Cherche l'événement associé à cette date.
2. La Constitution de la Ve République est promulguée le 4 octobre 1958.
3. Cette Constitution organise un nouveau régime politique.

Résultat : L'année 1958 est importante car la Constitution crée la Ve République, le régime politique actuel de la France.

Distinguer deux rôles

Énoncé. Le président de la République et le Premier ministre ont-ils exactement le même rôle ?

1. Compare les deux fonctions.
2. Le président est le chef de l'État et nomme le Premier ministre.
3. Le Premier ministre dirige le Gouvernement.

Résultat : Non. Le président de la République est le chef de l'État, tandis que le Premier ministre dirige le Gouvernement.

Les astuces de Nova



Le P des lois

Nova a une astuce : Parlement commence par P, comme « proposer, parler et voter les lois ». Retient surtout : Parlement = lois.



Le duo président et Premier ministre

Le président nomme, le Premier ministre mène le Gouvernement. Deux verbes, deux rôles : nommer et diriger.



Le repère 1958

Imagine une grande porte marquée 1958 : derrière elle commence la Ve République avec sa nouvelle Constitution.

Erreurs fréquentes

Erreur à éviter	Pourquoi	Le bon réflexe
Écrire que le président de la République vote les lois tout seul.	Le président a un rôle important, mais le Parlement vote les lois.	Associe dans ta mémoire « Parlement → voter les lois ».
Confondre le Gouvernement et le Parlement.	Le Gouvernement conduit la politique du pays, tandis que le Parlement vote les lois et contrôle le Gouvernement.	Utilise deux étiquettes : « Gouvernement → appliquer » et « Parlement → voter ».
Dire que la Ve République commence en 1962.	1962 correspond au choix de l'élection du président au suffrage universel direct, mais la Ve République commence en 1958.	Retient la chaîne : 1958, Constitution ; 1962, changement de l'élection présidentielle.

Mes exercices

1 Les mots essentiels ★★

Relie chaque mot à sa définition.

1. Constitution
2. Référendum
3. Institution

2 Les affirmations de Nova ★★

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse.

1. La Ve République commence en 1958.
2. Le Parlement est chargé de voter les lois.
3. Le président de la République dirige le Sénat.
4. Le Gouvernement comprend le Premier ministre et des ministres.

3 La date à retenir ★★

Complète les phrases avec les mots suivants : 1958, Constitution, Charles de Gaulle.

1. La Ve République commence en ...
2. Le texte fondamental qui organise l'État s'appelle la ...
3. Le premier président de la Ve République est ...

4 À chacun son rôle ★★

Associe chaque institution ou personne à son rôle principal.

1. Président de la République
2. Premier ministre
3. Parlement
4. Citoyens

5 Le Parlement en tableau ★★

Complète le tableau sur les deux assemblées du Parlement.

1. Assemblée nationale : les personnes qui y siègent sont les ...
2. Sénat : les personnes qui y siègent sont les ...
3. Assemblée nationale et Sénat forment le ...

6 Choisis la bonne réponse ★★

Coche la réponse correcte pour chaque question.

1. Quel texte organise les institutions de la Ve République ?
2. Qui nomme le Premier ministre ?
3. Quelle institution est composée de l'Assemblée nationale et du Sénat ?

7 Répare les phrases ★★★

Réécris chaque phrase en la corrigeant.

1. La Ve République a été créée en 1962.
2. Le Gouvernement vote les lois.
3. Le Parlement est composé seulement du Sénat.

8 Une réponse d'historien ★★★

Explique en deux ou trois phrases pourquoi on dit que la Ve République est une démocratie.

Rédige ton explication.

Évaluation

Réponds avec soin et rédige des phrases complètes lorsque cela est demandé.

Barème : 20 points

1. Donne l'année de début de la Ve République. / 2
2. Explique ce qu'est une Constitution. / 3
3. Nomme le premier président de la Ve République. / 2
4. Indique qui dirige le Gouvernement. / 2
5. Cite les deux assemblées qui composent le Parlement. / 3
6. Explique le rôle principal du Parlement. / 4
7. Explique en une phrase comment les citoyens participent à la démocratie. / 4

Quiz de révision

1. Que signifie « Ve République » ?

- A) La cinquième République française B) La ville principale de France C) Une loi sur les élections
D) Le nom du Parlement

2. En quelle année commence la Ve République ?

- A) 1789 B) 1918 C) 1958 D) 2002

3. Quel texte organise les institutions françaises ?

- A) La Constitution B) Le bulletin de vote C) Le règlement de l'école D) Le journal officiel

4. Qui est le chef de l'État ?

- A) Le député B) Le président de la République C) Le sénateur D) Le maire

5. Qui dirige le Gouvernement ?

- A) Le Premier ministre B) Le président du Sénat C) Un député D) Le Conseil constitutionnel

6. Quelle institution vote les lois ?

- A) Le Gouvernement B) Le Parlement C) Les tribunaux D) Les ministères

7. Quelles sont les deux assemblées du Parlement ?

- A) La présidence et le Gouvernement B) Les ministères et les tribunaux
C) L'Assemblée nationale et le Sénat D) Les régions et les communes

8. Comment les citoyens choisissent-ils le président de la République ?

- A) Par tirage au sort B) Par héritage C) Par suffrage universel direct D) Par nomination du Parlement

9. Quel président est le premier de la Ve République ?

- A) Charles de Gaulle B) Un sénateur C) Le Premier ministre
D) Le président de l'Assemblée nationale

Guide pour les parents

Faites reformuler la leçon avec des phrases simples et précises, sans demander un long récit à apprendre par cœur.

- Demandez : « Qui vote les lois ? Qui dirige le Gouvernement ? » Puis invitez l'enfant à répondre par une phrase complète.
- Faites construire une petite chaîne orale : « 1958, Constitution, Ve République, président, Gouvernement, Parlement ».
- Corrigez surtout les confusions entre président de la République, Gouvernement et Parlement.
- Pour les exercices, cache d'abord la réponse et l'explication qui suivent chaque consigne (avec une feuille ou ta main), laisse l'enfant chercher seul, puis découvrez ensemble la correction pour vérifier.

Temps conseillé : ~15 min.

Questions fréquentes

Q. Pourquoi écrit-on « Ve » République ?

R. Le V est un chiffre romain qui signifie 5. La Ve République est donc la cinquième République française.

Q. La Constitution est-elle une loi comme les autres ?

R. Non. La Constitution est le texte fondamental qui organise l'État. Les autres lois doivent la respecter.

Q. Qui dirige le Gouvernement ?

R. Le Premier ministre dirige le Gouvernement, qui comprend aussi les ministres.

Q. Qui élit le président de la République ?

R. Les citoyens élisent le président de la République au suffrage universel direct.

Q. Le Parlement est-il composé seulement de députés ?

R. Non. Le Parlement comprend l'Assemblée nationale, où siègent les députés, et le Sénat, où siègent les sénateurs.

Corrigé

Exercice 1 : Les mots essentiels

1. Constitution → texte fondamental qui organise l'État. *Elle fixe les règles principales de la République.*
2. Référendum → vote direct des citoyens sur une question. *Les citoyens répondent directement à la question posée.*
3. Institution → organisme important qui participe au fonctionnement du pays. *Le Parlement est une institution.*

Exercice 2 : Les affirmations de Nova

1. Vrai. *La Constitution de la Ve République est promulguée en 1958.*
2. Vrai. *Le Parlement discute et vote les lois.*
3. Faux. *Le président est le chef de l'État ; le Sénat fait partie du Parlement.*
4. Vrai. *Le Premier ministre dirige le Gouvernement.*

Exercice 3 : La date à retenir

1. La Ve République commence en 1958. *C'est l'année de la naissance de ce régime.*
2. Le texte fondamental qui organise l'État s'appelle la Constitution. *La Constitution fixe les règles essentielles.*
3. Le premier président de la Ve République est Charles de Gaulle. *Il devient président après la création de la Ve République.*

Exercice 4 : À chacun son rôle

1. Président de la République → chef de l'État ; il nomme le Premier ministre. *Il représente aussi la France.*
2. Premier ministre → dirige le Gouvernement. *Il organise l'action du Gouvernement.*
3. Parlement → vote les lois et contrôle le Gouvernement. *Il comprend l'Assemblée nationale et le Sénat.*
4. Citoyens → participent à la démocratie, notamment en votant. *Le vote permet de choisir des représentants.*

Exercice 5 : Le Parlement en tableau

1. Assemblée nationale : les personnes qui y siègent sont les députés. *Les députés sont élus lors des élections législatives.*
2. Sénat : les personnes qui y siègent sont les sénateurs. *Le Sénat est la seconde assemblée du Parlement.*
3. Assemblée nationale et Sénat forment le Parlement. *Le Parlement vote les lois.*

Exercice 6 : Choisis la bonne réponse

1. La Constitution. *La Constitution est le texte fondamental de l'État.*
2. Le président de la République. *Le président est le chef de l'État.*
3. Le Parlement. *Les deux assemblées forment le Parlement.*

Exercice 7 : Répare les phrases

1. La Ve République a été créée en 1958. *1962 correspond à l'élection présidentielle au suffrage universel direct.*
2. Le Parlement vote les lois. *Le Gouvernement prépare souvent des projets de loi et applique les lois.*
3. Le Parlement est composé de l'Assemblée nationale et du Sénat. *Les députés siègent à l'Assemblée nationale.*

Exercice 8 : Une réponse d'historien

1. Réponse attendue : « La Ve République est une démocratie car les citoyens participent à la vie publique, notamment en votant. Ils élisent des représentants, comme le président de la République et les députés. Les institutions doivent respecter la Constitution. » *Ta réponse doit citer le vote des citoyens et au moins une institution.*

Évaluation : corrigé

1. La Ve République commence en 1958. / 2
2. Une Constitution est le texte fondamental qui organise l'État et ses institutions. / 3
3. Le premier président de la Ve République est Charles de Gaulle. / 2
4. Le Premier ministre dirige le Gouvernement. / 2

5. Le Parlement est composé de l'Assemblée nationale et du Sénat. / 3
6. Le Parlement vote les lois et contrôle le Gouvernement. / 4
7. Les citoyens participent à la démocratie notamment en votant pour élire des représentants. / 4

Quiz : réponses

1. **A) La cinquième République française** *Le chiffre romain V signifie 5.*
2. **C) 1958** *La Constitution de la Ve République est promulguée en 1958.*
3. **A) La Constitution** *La Constitution est le texte fondamental qui organise l'État.*
4. **B) Le président de la République** *Le président de la République est le chef de l'État.*
5. **A) Le Premier ministre** *Le Premier ministre dirige le Gouvernement.*
6. **B) Le Parlement** *Le Parlement discute et vote les lois.*
7. **C) L'Assemblée nationale et le Sénat** *Les députés siègent à l'Assemblée nationale et les sénateurs au Sénat.*
8. **C) Par suffrage universel direct** *Les citoyens votent directement pour élire le président.*
9. **A) Charles de Gaulle** *Charles de Gaulle devient le premier président de la Ve République.*

Pour aller plus loin sur exercices-cm2.fr

- › **Toutes les fiches d'Histoire CM2** · [/histoire/](#)
- › **Énergies et machines** · [/histoire/theme2-l-age-industriel-en-france/age-industriel-cm2/](#)
- › **La Révolution française en CM2** · [/revolution-francaise-cm2/](#)